



300 FC/200 CFA

www.adiac-congo.com

N° 3119 - MARDI 16 JANVIER 2018

JUSTICE

La loi électorale attaquée pour inconstitutionnalité



Des députés et sénateurs à la Cour constitutionnelle

Ainsi qu'il l'avait promis, un groupe des députés et sénateurs a finalement saisi la Cour constitutionnelle pour obtenir l'annulation de la loi électorale promulguée le 25 décembre dernier par Joseph Kabila. Le 15 janvier, ce groupe était effectivement à la Haute Cour pour déposer leur requête en inconstitutionnalité. Pour ces députés et sénateurs, la loi ainsi promulguée viole certaines dispositions de la Constitution et, par conséquent, ne peut produire d'effet au risque de chambouler toute l'architecture constitutionnelle du pays. La requête, introduite le 15 janvier, vise à obtenir l'annulation du seuil qui violerait l'article 101 de la Constitution.

Page 2

MANIFESTATIONS PUBLIQUES

L'IRDH met en garde les sociétés de télécommunications et la police

Le Comité laïc de coordination a appelé à une nouvelle marche pacifique pour le 21 janvier prochain. Se référant à la marche du 31 décembre dernier réprimée dans le sang, l'Institut de recherche en droits humains (IRDH) a, dans un communiqué de presse du 15 janvier, réitéré sa demande citoyenne du respect strict de l'Accord du 31 décembre 2016 ainsi que des droits

de l'homme et de la dignité des Congolais. Aussi invite-t-il cette fois-ci les sociétés de télécommunications établies en RDC à ne pas jouer le jeu du pouvoir, en coupant les réseaux sociaux. Ces sociétés et la police nationale ont été exhortées à « ne pas participer à la répression des manifestants pacifiques ».

Page 2



La sortie de la messe en mémoire des victimes de la marche du 31 décembre 2017

COMITÉ LAÏC DE COORDINATION

Une nouvelle marche des catholiques prévue le 21 janvier

Le Comité laïc de coordination lance un appel à tous les Congolais afin de répondre massivement à une nouvelle marche qu'il organise le 21 janvier prochain. « Main dans la main, nous allons marcher pacifiquement avec nos rameaux de paix, nos bibles, nos chapelets et nos crucifix pour sauver le Congo, notre patrimoine commun dans le respect sacré des personnes et des biens », ont écrit les membres de cette organisation proche de l'Église catholique dans leur communiqué. Déterminés, ils font savoir que leur combat ne prendra pas fin tant que ne seront pas remplies les conditions préalables pour des élections réellement crédibles.

Page 3

VILLE-PROVINCE DE KINSHASA

André Kimbuta est en bonne santé

Un démenti de la famille et des collaborateurs sur les rumeurs qui ont circulé dans la capitale congolaise indique que le gouverneur n'est ni malade, ni évacué d'urgence. Il avait quitté la capitale congolaise, le 9 janvier, pour une mission officielle en Afrique du Sud.

Une réaction de la famille et des proches du gouverneur de la ville-province de Kinshasa, André Kimbuta Yango, porte un démenti sur les folles rumeurs à propos d'une éventuelle maladie du maire de la capitale congolaise. Pour la famille du gouverneur, en effet, « il s'agit d'un canular de très mauvais goût ».

Page 3

JUSTICE

La loi électorale attaquée pour inconstitutionnalité

La requête, introduite le 15 janvier par un groupe d'élus du peuple, vise à obtenir l'annulation du seuil qui, dit-on, viole l'article 101 de la Constitution.



Des députés et sénateurs devant la Cour constitutionnelle

Ainsi qu'il l'avait promis, un groupe des députés et sénateurs a finalement saisi la Cour constitutionnelle pour obtenir l'annulation de la loi électorale promulguée le 25 décembre dernier par Joseph Kabila. Le 15 janvier, ces élus étaient effectivement à la Haute Cour pour déposer leur requête en inconstitutionnalité. Pour eux, la loi ainsi promulguée viole certaines dispositions de la Constitution et, par conséquent, ne peut produire d'effet au risque de chambouler toute l'architecture constitutionnelle du pays. Le sénateur Henri Thomas Lokondon qui était à la première ligne de la Contestation, était parmi la vingtaine des élus du peuple ayant effectué le déplacement du Palais de la justice.

Un texte qui divise la classe politique

Obtenue en l'absence de tout consensus, la loi électorale divise toujours la classe politique avec, à la clé, la controverse suscitée par la question du seuil de représentativité, des candidatures des indépendants et des machines à voter. Pour le seuil de représentativité, les requérants estiment que les indépendants seront défavorisés, parce que soumis au suffrage indirect au lieu du suffrage direct et secret de leur seule circonscription. Le seuil, argumentent-ils, est difficile à calculer pour

un candidat présenté par un parti politique ou pour un indépendant. La requête vise à obtenir l'annulation de ce seuil qui violerait l'article 101 de la Constitution. « *Le seuil est une condition d'éligibilité que le candidat indépendant ne peut jamais réunir dans la mesure où il demande qu'on additionne les voix récoltées dans d'autres circonscriptions du pays alors que l'indépendant est candidat dans une seule circonscription* », explique le député de l'opposition, Christophe Lutundula. À ceux qui pensent que cette démarche risquerait de retarder la tenue des élections, les requérants rétorquent qu'il n'en est rien. « *La loi n'a pas été abrogée mais modifiée. Il s'agit ici de n'élaguer que les dispositions inconstitutionnelles. Qu'ils cherchent un autre prétexte pour retarder les élections* », réagit un des requérants. Ces derniers expliquent que le seuil ne sera d'application qu'au mois de décembre pour la simple raison qu'il faudra attendre le vote, le dépouillement... et c'est au moment de l'attribution des sièges qu'on pourra l'utiliser. Ils croient avoir encore du temps pour obtenir un recadrage de la loi électorale en élaguant tout ce qui est anti-constitutionnel.

Alain Diasso

MANIFESTATIONS PUBLIQUES

L'IRDH met en garde les sociétés de télécommunications et la police

Les sociétés de télécommunications et les policiers sont appelés à ne pas contribuer à la répression des manifestants, le 21 janvier prochain, lors de la énième marche programmée par le Comité laïc de coordination.

Le Comité laïc de coordination (CLC) a appelé à une nouvelle marche pacifique pour le 21 janvier prochain. Se référant à la marche du 31 décembre dernier reprimée dans le sang, l'Institut de recherche en droits humains (IRDH) a, dans un communiqué de presse du 15 janvier, réitéré sa demande citoyenne du respect strict de l'Accord de la Saint-Sylvestre de décembre 2016 ainsi que des droits de l'homme et de la dignité des Congolais. Aussi invite-t-il cette fois-ci les

demande légitime de quitter pacifiquement le pouvoir car leurs mandats constitutionnels sont largement dépassés, depuis décembre 2016. A force de refuser de se soumettre à l'autorité de la loi, a souligné cette association, ils se mettent en rébellion contre l'Etat de droit. Par conséquent, la population en général et les manifestants en particulier n'ont plus de choix que de procéder par des protestations de masse. Les sociétés de télécommunications éta-



La sortie de la messe en mémoire des victimes de la marche du 31 décembre 2017, à la cathédrale Notre-Dame du Congo-Tiers

sociétés de télécommunications établies en RDC à ne pas jouer le jeu du pouvoir, en coupant les réseaux sociaux. Ces sociétés et la police nationale ont été exhortées à « *ne pas participer à la répression des manifestants pacifiques* ». En effet, pour l'IRDH, l'interruption de l'Internet lors des marches pacifiques est une façon pour les sociétés de télécommunications de contribuer à la répression dont sont souvent victimes les manifestants.

L'Etat de droit

Selon l'IRDH, il incombe aux gouvernants congolais de répondre à la

blies en RDC, estime l'IRDH, ont l'obligation de veiller à ce que l'Internet ne soit ni interrompu ni perturbé. Quant à la police nationale, ajoute cet institut, son devoir est d'encadrer la marche pacifique prévue le 21 janvier et non de réprimer violemment les manifestants.

Il est rappelé que dans son bulletin électronique publié après la marche du 31 décembre 2017, l'IRDH avait relevé la responsabilité de ces sociétés de télécommunications dans les violations des droits de l'homme, parce qu'elles avaient accepté de couper l'Internet à cette occasion.

Lucien Dianzenza

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE-

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :
Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions :
Clotilde Ibara
Secrétaire des rédactions adjoint :
Christian Brice Elion
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo,
Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nounou
Service Société : Parfait Wilfried Dou-niama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Jean Kodila
Service Économie : Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampou-

la (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
ÉDITION DU SAMEDI :
Meryll Mezath
(Rédactrice en chef), Duryl Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques :
Adrienne Londole
Chef de service publicité :
Rodrigue Ongagna

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Commercial Brazzaville : Errhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville :
Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelélé Ngon

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

iCoordonnateur Général : Rachyld Badila
Coordonnateur Adjoint du suivi des Services Généraux : Jules César Olebi
Chef de section électricité et froid :
Siméon Ntsayouolo
Chef de section transport : Jean Bruno Ndokagnia
Assistante : Sylvia Addhas
DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)
Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines :
Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Gues-

so, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émile Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

COMITÉ LAÏC DE COORDINATION

Une nouvelle marche des catholiques prévue pour le 21 janvier

Les organisateurs lancent un appel à tous les Congolais afin de répondre massivement à l'activité qu'ils organiseront dimanche prochain pour exiger l'application intégrale de l'accord de la Saint-Sylvestre.

Décidemment, l'Eglise catholique n'entend pas s'arrêter à mi-chemin dans le combat qu'elle a engagé ces derniers temps contre le pouvoir. Le Comité laïc de coordination (CLC), structure agissant sous le couvert de cette église, est au premier rang dans cette offensive et espère obtenir, au finish, gain de cause. Après avoir réussi à mobiliser de nombreux Congolais le 31 décembre dernier dans une marche dite « pacifique » pour exiger l'application intégrale de l'accord de la Saint-Sylvestre obtenu grâce aux bons offices des évêques de la Céncó, le CLC revient de nouveau sur la sellette. Malgré les menaces répétées du gouvernement et la répression éventuelle des manifestants en cas de récidive, les laïcs catholiques projettent malgré tout une nouvelle marche le 21 janvier



prochain.

Dans un communiqué qui fait le tour des réseaux sociaux depuis le 13 janvier, les signataires (Thierry N'landu, Isidore Ndaywell et Justin Okana, Léo-

nie Kandolo et Julien Lukengu) qui luttent à présent à découvert, appellent les Congolais à marcher pacifiquement le dimanche 21 janvier. «*Main dans la main, nous allons marcher pacifique-*

ment avec nos rameaux de paix, nos bibles, nos chapelets et nos crucifixs pour sauver le Congo, notre patrimoine commun dans le respect sacré des personnes et des biens », écrivent-ils dans leur

communiqué. Déterminés, ils font savoir que leur combat ne prendra pas fin tant que ne seront pas remplies les conditions préalables pour des élections réellement crédibles. Il s'agit, entre autres, de la libération sans conditions des prisonniers politiques, de la fin de l'exil des opposants menacés d'arrestation à leur retour au pays, de la libéralisation des espaces médiatiques, de la fin du dédoublement des partis politiques, de la restructuration de la Céni et de la confirmation de la volonté du chef de l'Etat de ne pas briguer un troisième mandat comme l'exige la Constitution.

«*Face à l'arrogance, à l'insouciance, à l'obstination, au mépris et au silence coupable d'un pouvoir insensible à tous les cris de détresse d'une population meurtrie, le peuple congolais a choisi de reprendre son destin en mains et de ne plus jamais laisser de répit à la dictature*», souligne le document du CLC intitulé : «*Ensemble, marchons pour prendre en mains notre destin* ».

Alain Diasso

VILLE-PROVINCE DE KINSHASA

André Kimbuta en bonne santé

Un démenti de la famille et des collaborateurs sur les rumeurs qui ont circulé dans la capitale congolaise indique que le gouverneur n'est ni malade, ni évacué d'urgence. Il avait quitté la capitale congolaise le 9 janvier pour une mission officielle en Afrique du Sud.

Une réaction de la famille et des proches du gouverneur de la ville-province de Kinshasa, André Kimbuta Yango, relayée le 15 janvier par radiokapi.net qui cite Dépêche.cd, porte un démenti sur les folles rumeurs à propos d'une éventuelle maladie du maire de la capitale congolaise. «*C'est une fausse alerte* », a souligné ce média en ligne, qui a noté qu'André Kimbuta n'était ni malade, ni évacué d'urgence.

Citant l'un de ses proches collaborateurs, Francis Wambole, ce média en ligne a rassuré que le gouverneur, en mission officielle en Afrique du Sud, se portait bien. «*Nous avons longuement échangé au téléphone hier. Que les Kinois soient tranquilles. Y'André va bien et il sera parmi nous très bientôt* », avait-il déclaré.

Un canular de très mauvais goût

Pour la famille du gouverneur de la ville de Kinshasa, en effet, «*il s'agit d'un canular de très mauvais goût, car André Kimbuta Yango se porte superbement bien et n'a jamais été admis dans un hôpital de Kinshasa ni évacué d'urgence* ». Il a même été rappelé que les Kinois ont vu celui qu'ils appellent affectueusement «*Y'André*», sillonner la ville, en début de semaine, pour



Le gouverneur André Kimbuta

consoler des familles affligées par les dernières pluies diluviennes.

De son côté, son directeur de cabinet serait passé sur les ondes de Top Congo FM et n'a pas écarté la possibilité d'un contrôle médical de routine. «*Il était parti dans la soirée du mardi 9 janvier 2018 par un régulier de SAA, pour un contrôle de routine chez son médecin, il reviendra au plus tard la semaine prochaine* », a-t-il affirmé, selon radiokapi.net qui a noté que le gouverneur est néanmoins parti

en bonne santé, sans aucune assistance médicale, contrairement aux rumeurs.

Les folles rumeurs sur la mort du gouverneur de la ville-province de Kinshasa ont paniqué les réseaux sociaux depuis le 14 janvier dans la matinée. Il était dit que le maire de la capitale congolaise serait évacué en urgence en Afrique du Sud après avoir été admis dans un centre médical de la mégapole congolaise.

Lucien Dianzenza

EST DE LA RDC

Trois militaires tués dans une attaque des rebelles ougandais

Trois militaires congolais ont été tués lundi dans une attaque attribuée aux rebelles ougandais musulmans des ADF, dans l'est de la République démocratique du Congo, après plus de deux heures de violents combats, selon un témoignage recueilli par l'AFP.

Trois corps en tenue militaire de l'armée congolaise, portant des traces de blessures, ont été vus par un témoin à la morgue de l'hôpital général de Beni. Le même témoin a vu quatre militaires blessés et soignés dans le même hôpital. Auparavant, un autre témoin a déclaré à l'AFP avoir vu une ambulance de l'armée transporter «*deux corps et cinq blessés*», tous des militaires. L'armée congolaise n'a pas confirmé des morts dans ses rangs.

Cette attaque présumée des Allied defence forces (ADF), accusés d'avoir tué quatorze Casques bleus tanzaniens début décembre dans la même région, intervient alors que l'armée congolaise a annoncé samedi le lancement de sa propre offensive contre le groupe ougandais musulman. «*Les ADF ont attaqué tôt ce matin vers 4h00 (2h00 GMT) notre position de Muzambay. Nos forces les ont repoussés après des violents combats* », a déclaré à l'AFP le capitaine Mak Hazukay, un des porte-parole de l'armée dans le Nord-Kivu.

«*Des tirs ont commencé tôt le matin alors qu'on dormait encore et se sont arrêtés vers 6h30 (4h30 GMT)* », a déclaré à l'AFP Aimé Makinda, épouse d'un militaire dont la maison est située près du lieu des affrontements. Des tirs d'armes lourdes et légères ont été également entendus par le correspondant de l'AFP à Beni entre 4h00 et 6h30 locales. Les Forces armées de la RDC ont lancé depuis samedi une «*offensive générale et généralisée contre les ADF* » qui aurait permis de les déloger de deux positions qu'ils occupaient dans la région de Beni, selon l'armée. Fin décembre, l'armée ougandaise avait affirmé avoir tué une centaine de rebelles ADF dans des attaques aériennes dans l'est de la RDC. Présents en RDC depuis 1995, les ADF sont opposés au régime du président ougandais, Yoweri Museveni. Les autorités congolaises et la Mission des Nations unies en RDC (Monusco) les accusent d'avoir tué plus de sept cents civils depuis octobre 2014 dans la région de Beni.

AFP

RÉTABLISSEMENT DE LA SÉCURITÉ À BÉNI

La RDC affirme progresser contre les ADF

L'armée de la République démocratique du Congo a affirmé dimanche avoir repris deux positions aux rebelles ougandais musulmans ADF depuis l'annonce la veille d'une offensive militaire dans l'est du pays que l'Ouganda affirme soutenir «où c'est nécessaire».

L'armée congolaise a convoqué la presse locale samedi pour annoncer le lancement de cette offensive à l'artillerie lourde près de Béni, dans le Nord Kivu, contre les Allied defence force (ADF), soupçonnés d'avoir tué quatorze Casques bleus début décembre 2017 dans cette région. «Nous avons appuyé les troupes d'infanterie par l'artillerie lourde, ce qui vient de permettre la conquête de deux positions tenues par les ADF à Silimbamba et Sesele», a déclaré à un correspondant de l'AFP un commandant qui participe aux opérations.

L'Ouganda a indiqué dimanche que cette offensive avait le soutien des pays de la région, de l'Afrique du Sud et de sa propre armée. Le président ougandais, Yoweri Museveni, «a rencontré les chefs des forces de défense et les chefs du renseignement militaire des Etats partenaires de la région de l'Afrique de l'est,

et ceux de la République démocratique du Congo et de l'Afrique du Sud», a indiqué un communiqué de l'exécutif à Kampala. «La réunion a pris note et salué l'offensive militaire lancée par la République démocratique du



Des éléments des FARDC

Congo contre les ADF soutenus par la Mission de stabilisation des Nations unies en RDC (Monusco) et les forces de défense de l'Ouganda où c'est nécessaire», ajoute le communiqué.

Le porte-parole de l'armée congolaise, Léon Kasonga, avait indiqué samedi à la radio onusienne Okapi mener «des opérations de manière souveraine». L'armée ougandaise avait affirmé, le 27 décembre, avoir tué une centaine de rebelles ADF dans des attaques aériennes dans l'est de la RDC.

AFP

REGAIN DE TENSIONS AU KASAÏ

Des militaires attaqués

Des hommes armés ont attaqué des soldats congolais, le 14 janvier, près de l'aéroport de Kananga et tué quatre d'entre eux, d'après des témoins. Un nouveau signe d'une recrudescence de violences dans cette région du centre de la République démocratique du Congo.

Des militaires congolais ont été surpris endormis par les assaillants. Quatre soldats ont été tués à la machette avant que ces hommes armés ne mettent le feu à la tente qu'ils occupaient, selon des témoignages de plusieurs habitants recueillis par un correspondant de l'AFP. «Un véhicule de l'armée est arrivé non loin de ma maison et j'ai vu quatre corps des militaires qu'on a transportés et un autre militaire avec du sang sur tout son corps et des plaies», a raconté un habitant joint par téléphone.

«Nous sommes en pleine poursuite de ces bandits. Je n'ai pas encore le bilan à vous donner pour le moment», a déclaré à l'AFP le général de brigade Marcellin Assoumani Issa Kumba, commandant du secteur opérationnel de l'armée au Kasai. «Des petits bandits tentent de pénétrer dans la ville pour semer la panique et troubler l'ordre public. Ils ont été repoussés et la situation est pour le moment sous contrôle», a-t-il ajouté. Beau-

coup de militaires occupaient tout le périmètre de l'aéroport de Kananga, a constaté l'AFP. Les habitants sont terrés chez eux et toutes les églises sont fermées.

Début janvier, trois présumés miliciens ont été tués dans des combats avec des militaires près de ce même aéroport de Kananga, principale ville du Kasai avec un million d'habitants, selon les estimations. Les violences dans le Kasai ont commencé en septembre 2016 après la mort du chef traditionnel Kamuina Nsapu, opposé au pouvoir de Joseph Kabila, dans un assaut des forces de sécurité. Les combats entre forces de sécurité et miliciens Kamuina Nsapu ont fait plus de trois mille morts en une année et déplacé 1,4 million de personnes. Deux experts de l'ONU qui enquêtaient sur des fosses communes ont été tués le 12 mars dernier.

Les autorités congolaises ont reporté à décembre 2018 des élections prévues en décembre 2017, estimant notamment que le recensement des électeurs dans le Kasai avait été retardé par ces violences. La Fédération internationale des droits de l'Homme a accusé en décembre les forces de sécurité congolaises et une milice soutenue par l'armée d'avoir «planifié» les massacres au Kasai relevant de «crimes contre l'humanité».

AFP

LIBRAIRIE
LES MANGUIERS

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Un Espace de Vente

Une sélection unique de la
LITTÉRATURE CLASSIQUE

(africaine, française et italienne)

Essais, Romans, Bandes dessinées,
Philosophie, etc.Un Espace culturel Pour vos Manifestations :
Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Guesso
immeuble les Manguiers (Mpila),
Brazzaville République du Congo

Horaires d'ouverture:

Du lundi au vendredi (9h-17h)
Samedi (9h-13h)

CENTRAFRIQUE

MSF s'inquiète de la situation des milliers de déplacés

Depuis plusieurs années, la République centrafricaine (RCA) traverse une crise politique majeure, avec pour conséquences des déplacements et la violence qui sont considérables pour la population.

Médecins sans frontières (MSF) travaille en Centrafrique depuis 1997 et s'inquiète de la situation des déplacés qui s'aggrave de jour en jour. Selon cette ONG, ils seraient plusieurs dizaines de milliers aujourd'hui et le manque de nourriture, d'eau et de capacités de soins se fait sentir. « *Même si les affrontements ont baissé d'intensité, ces derniers jours, les déplacés qui fuient les récents combats entre deux groupes armés de la région arrivent en masse dans cette petite ville* », a expliqué le 14 janvier, Gwenola François, cheffe de mission MSF, qui vient de séjourner dans la zone. En effet, les besoins sanitaires sont immenses : le paludisme reste la principale cause de mortalité dans le pays, notamment chez les enfants de moins de 5 ans, le taux de prévalence du VIH est très élevé et les besoins en santé mentale sont très importants, avec une population traumatisée par les violences, atrocités et insécurité permanentes subies depuis des années.

Alors que les taux de couverture vaccinale en RCA étaient déjà en deçà des objectifs nationaux avant 2013, la crise a encore entraîné une réduction des activités de vaccination dans le pays (13% seulement des enfants de moins d'un an sont totalement couverts et protégés en ce qui concerne la vaccination).

MSF a, en outre, rappelé qu'en 2016, elle avait entrepris, en collaboration avec le ministère de la Santé, la campagne de vaccination préventive la plus importante dans l'histoire des interventions de l'association en RCA. Toujours en cours, la campagne vise à protéger les enfants de moins de 5 ans contre un certain nombre de maladies : la poliomyélite, le tétanos, la diphtérie, la coqueluche, l'hépatite B, la rougeole et certaines formes de pneumonie et de méningite, y compris dans les

zones rurales difficiles d'accès.

En septembre 2017, six cent mille personnes étaient encore déplacées en Centrafrique. A cela s'ajoutaient les cinq cent mille réfugiés centrafricains qui ont fui vers les pays limitrophes.

Bien qu'en 2015 la violence ait reculé à Bangui et dans certaines régions de la RCA, les groupes armés encore actifs et le grand banditisme rendent la situation sécuritaire très fragile. L'insécurité persistante dans de nombreuses zones du pays continue d'entraver la capacité de MSF à atteindre les personnes ayant besoin d'assistance.

En 2014, vingt-deux personnes dont trois employés de MSF ont été tuées dans l'attaque de l'hôpital de Boguila.

En mai et juin 2016, un chauffeur de MSF et une autre personne faisant partie d'un convoi transportant du matériel MSF ont trouvé la mort lors de violents incidents.

C'est depuis fin décembre 2017 que des affrontements entre le MNLK d'Ahmat Bahar et un autre groupe armé, RJ (Révolution justice), se sont accentués autour de la ville de Paoua (nord-ouest de la Centrafrique), non loin de la frontière tchadienne. Cinq mille personnes seraient arrivées au Tchad. Cinquante-huit mille à Paoua même, selon les derniers chiffres du Bureau de la coordination des affaires humanitaires de l'ONU.

Le député centrafricain, Martin Ziguélé, natif de Paoua et ancien Premier ministre, a lancé un cri d'alarme et en appelle à une intervention militaire de la Minusca, comme elle l'a fait à Bocaranga, en octobre dernier.

« *Nous voulons que la Minusca intervienne, comme cela a été fait à Bocaranga, insiste le député. La Minusca a mis en garde les troupes de Sidiki, qui avaient occupé Bocaranga. Et ces troupes-là n'ont pas voulu quitter Bocaranga et la Minusca a réagi immédiatement et fermement. C'est exactement la même chose, la même réaction, la même réactivité, la même fermeté que nous attendons de la Minusca.*

Yvette Reine Nzaba

Brèves

Centrafrique

La justice française a ordonné un non-lieu dans l'enquête sur les accusations de viols en Centrafrique portées par des enfants contre des soldats français en 2013-2014, faute d'avoir pu établir leur implication. Conformément aux réquisitions du parquet de Paris, les juges ont rendu jeudi dernier un non-lieu dans ce dossier clos sans aucune inculpation, selon une source judiciaire. Révélées en 2015, les accusations avaient terni la réputation de l'armée française déployée dans le pays, dans le cadre de l'opération Sangaris, pour restaurer la sécurité après des mois de violences interconfessionnelles.

Cameroun

Des troubles ont été enregistrés, le 15 janvier, dans des localités du sud-ouest du Cameroun, selon plusieurs sources. « *Des individus armés non identifiés* » ont pris pour cible les édifices, les commerces et certains établissements scolaires. Les activistes anglophones, depuis l'étranger, parlent d'une opération menée par les « *Amba Tigers* », nom de code d'une milice dans l'Etat imaginaire de « *l'Ambazonie* », que certains sécessionnistes veulent ériger dans les deux régions anglophones. Depuis l'arrestation des leaders de la sécession au Nigeria, un mot d'ordre de « *villes mortes* » avait été préconisé chaque lundi, mardi et mercredi, par un activiste, Mark Baretta, depuis l'exil. Le mot d'ordre avait été peu suivi la semaine dernière. Ce lundi, les actes de violence et d'intimidation de la population semblent intensifier l'opération « *villes mortes* ».

Somalie

Les militants islamistes somaliens shebab se montrent de plus en plus menaçants à l'égard des civils pour les forcer à leur remettre de jeunes enfants destinés à être endoctrinés, a rapporté Human Rights Watch (HRW). La campagne de recrutement a été lancée à la mi-2017 par les shebab, qui se sont ensuite livrés à des représailles contre les communautés refusant de coopérer, a affirmé dans un communiqué l'organisation de défense des droits de l'Homme. Selon HRW, des centaines d'enfants ont depuis quitté leur domicile, le plus souvent sans leurs parents, pour éviter d'être enrôlés de force par le groupe affilié à Al-Qaïda. Ces pratiques concernent trois districts dans la région de Bay, dans le sud de la Somalie, largement contrôlée par les shebab. Ces derniers ont ouvert de nombreuses écoles religieuses islamiques depuis 2015 dans ces zones sous le contrôle, pour répandre leur propre doctrine.

Nigeria

Le groupe jihadiste nigérian Boko Haram a diffusé, le 15 janvier, une nouvelle vidéo de vingt-une minutes, montrant quatorze présumées lycéennes enlevées à Chibok, en avril 2014. « *Nous sommes les filles de Chibok (...) Par la grâce de Dieu, nous ne vous reviendrons pas* », affirme l'une des jeunes filles, s'exprimant au nom du groupe, dont trois tiennent des nourrissons dans leurs bras. C'est la première vidéo de ce genre depuis le mois de mai, lorsqu'une jeune femme affirmant être l'une des deux cent dix-neuf lycéennes enlevées, était apparue brandissant une arme et refusant elle aussi de rentrer chez elle. Aucun élément n'indique quand et où ce message a été enregistré, ni si les personnes présentes sont sous la contrainte. Au total, deux cents soixante-seize filles avaient été enlevées en avril 2014 dans leur lycée, suscitant une vague d'indignations internationales. Cinquante sept d'entre elles s'étaient échappées au moment de leur enlèvement et cent sept ont été retrouvées, secourues ou libérées aux termes de négociations entre le gouvernement et les insurgés islamistes.

Guinée-Bissau

Le Premier ministre de la Guinée Bissau, Umaro Sissoco Embaló, a présenté sa lettre de démission au président bissau-guinéen, José Mário Vaz. Il n'a pas précisé les raisons de sa démission, mais a seulement indiqué que c'est la deuxième fois qu'il demande au chef de l'Etat de le libérer de ses charges. « *Je suis très reconnaissant envers le président de la République, les membres du gouvernement, avec qui j'ai travaillé pendant quinze mois* », a déclaré Umaro Sissoco Embaló, qui affirme être fidèle aux partis et aux députés qui l'ont soutenu.

Afrique du Sud

Le nouveau président du Congrès national africain (ANC), Cyril Ramaphosa, a promis de rétablir l'unité, l'intégrité et la crédibilité du parti, sérieusement écorchées pendant le mandat de son prédécesseur, Jacob Zuma. « *Le mouvement s'est profondément divisé à cause du factionnalisme, du clientélisme, de la corruption (...) nous voulons un ANC uni* », a déclaré Cyril Ramaphosa lors d'un discours prononcé à East London (sud) pour le 106^e anniversaire du parti. Le président de l'ANC fait désormais figure de favori pour succéder à Jacob Zuma à la tête du pays, à l'issue des élections de 2019. Mais de nombreux experts anticipent déjà une défaite de l'ANC à ce scrutin et de nombreuses voix au sein du parti exigent le départ immédiat de l'actuel chef de l'Etat, afin d'inverser les pronostics.

Josiane Mambou Loukoula et AFP

AVIS DE RECRUTEMENT D'UN JURISTE

Un projet spécialisé dans la protection de l'environnement recherche un ou une jeune juriste engagé(e). Le ou la candidat(e) retenu(e) aura pour mission la rédaction des correspondances, l'analyse juridique et le suivi des procédures en justice sur l'ensemble du territoire national congolais.

Etre titulaire d'une licence ou d'une maîtrise en droit, avoir une expérience d'au moins deux ans dans un cabinet d'avocat.

CV, lettre de motivation et attestation à déposer à l'adresse :

E-mail : recrutement2016congo@gmail.com

PAIX ET SÉCURITÉ

Florence Parly accueille la réunion du G5 Sahel +5

La ministre française des Armées a réuni ses homologues de la force conjointe (Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger et Tchad), ainsi que ceux des pays donateurs (France, Arabie Saoudite, Emirats arabes unis, Union européenne et Etats-Unis) hier à Paris, pour la mise en oeuvre de cette force antiterroriste.

La réunion avait pour objectif l'avancement opérationnel et militaire de la montée en puissance de la force G5+5, après une phase exploitative de novembre dernier. On avance un effectif d'au moins cinq mille hommes d'ici au printemps de cette année. Les soutiens financiers de cette force sont: l'Arabie Saoudite (cent millions de dollars); les Émirats arabes unis (trente millions de dollars); l'Union européenne (cinquante millions d'euros); les Etats-Unis (soixante millions de dollars - aide bilatérale avec les cinq pays du Sahel). Un sommet aura lieu, le 13 février à Bruxelles, en Belgique, ayant pour objectif d'augmenter le nombre de donateurs. Les douze mille Casques bleus



Florence Parly

de la Minusma et la force française Barkhane (quatre mille hommes) n'ont pas réussi à mettre fin au terrorisme djihadiste dans la région, qui ne cesse d'étendre son spectre, défiant la communauté internationale.

«L'Afrique doit prendre d'abord en charge sa sécurité»

Le président sénégalais, Macky Sall, appelait récemment les pays africains à compter d'abord sur leurs

propres moyens, convaincu qu'«Il y aura du soutien, un ou deux pays qui se sacrifieront, comme la France au Mali, assumant seule les dépenses et les pertes en vies humaines, mais cela ne peut pas durer». Il invitait l'Afrique à prendre en «charge d'abord sa sécurité», en mettant en oeuvre la taxe de 0,2 % sur les importations pour financer l'Union africaine (UA). Ce qui permettra à cette organisation de couvrir « au moins 25 % du coût des opérations de maintien de la paix sur le continent, voir

plus», a-t-il affirmé.

Ensuite, il invite chaque pays à consentir un effort national d'équipement de ses forces de défense et de sécurité. Pour autant, la question/réponse militaire ne doit point occulter l'impératif de développement. Le président de la commission de l'UA, Moussa Faki Mahamat, plaide pour des approches globales et intégrées, actions coercitives et programmes de développement.

Florence Parly et le continuum sécurité et développement économique

Pour la ministre des Armées, Florence Parly, le G5 Sahel n'est pas uniquement une initiative dans le domaine de la coopération militaire. «c'est aussi une initiative pour le développement économique», voyant un «continuum» entre sécurité et développement économique gagner une paix durable. Au Mali, par exemple, elle pense que la la réponse ne doit pas être que militaire, elle doit s'accompagner d'une augmentation de la présence de l'Etat malien et d'une aide au déve-

loppement de la communauté internationale.

A Niamey, au Niger, où elle a été en juillet 2017, au-delà du terrorisme, Florence Parly a évoqué des questions de crime organisé, de passeurs et du trafic, pour lutter contre la migration irrégulière, la protection des frontières du Niger, surtout des investisseurs nécessaires pour un développement économique permettant aux jeunes de rester dans leurs pays.

L'autre pari de la France, selon Florence Parly, c'est d'accompagner la nouvelle force conjointe du G5 Sahel, afin que ces pays prennent en charge, à terme, leur propre sécurité. Mais, elle rappelle que «la France sera présente aussi longtemps que nécessaire», mais «sa présence n'est pas éternelle», précise-t-elle.

Le chaos dans lequel se trouve la région du Sahel, ne réussissant pas à neutraliser les groupes terroristes, suscite des interrogations. Certains spécialistes évoquent même l'idée «d'appétits inavouables», dans un contexte géostratégique de premier plan.

Noël Ndong



**ACHETER UN TELEVISEUR SMART
N'EST PLUS UN LUXE**





32" HD : 119 000 FCFA HT

43" FULL HD : 219 000 FCFA HT

50" FULL HD SMART : 369 000 FCFA HT

55" FULL HD SMART : 419 000 FCFA HT

65" ULTRA HD SMART : 999 000 FCFA HT

4 Avenue FOCH - Centre Ville - Brazzaville Tél.: 055 777 888 - 066 69 60 60

Avenue Moe Katt Matou - après le Rond Point Kassaï - Pointe-Noire Tél.: 044 53 53 53 - 056 056 056

FORCES ARMÉES CONGOLAISES

Le commandement encourage les promus du 1^{er} trimestre 2018

Le chef d'état-major général des Forces armées congolaises (FAC), le général Guy Blanchard Okoi, a présidé le 13 janvier, au stade d'Ornano, la cérémonie de port d'insignes de grade à une centaine de nouveaux promus.

Comme il est de tradition au début de chaque année, de nombreux officiers et sous-officiers de la Garnison de Brazzaville, Zone militaire de défense n°9, ont été élevés aux grades supérieurs pour le compte du 1^{er} trimestre 2018. Félicitant les promus, au nom du haut commandement, le chef d'état-major général des FAC leur a demandé de redoubler d'ardeur au travail afin de bénéficier encore d'autres promotions. Quant aux recalés, le général Guy Blanchard Okoi les a invités à ne pas dormir sur les lauriers pour qu'ils soient prochainement sur les tablettes.

Intérioriser les orientations du président de la République

Profitant de ce rassemblement, le chef d'état-major général des FAC a rappelé aux militaires de la Garnison de Brazzaville les orientations du président de

la République, chef suprême des armées, du 31 décembre 2017, à l'occasion du réveillon d'arme. Il est, en effet, revenu sur les trois principaux axes, notamment le renforcement des capacités, de la discipline et de l'organisation ; le maintien privilégié de la relation armée-nation ; le respect des engagements du pays tant nationaux qu'internationaux. S'agissant du premier axe, Guy Blanchard Okoi a rappelé aux uns et aux autres que cet objectif ne pouvait être atteint que s'il y a d'abord un renforcement des capacités spirituelle, intellectuelle, éthique, physique, mais aussi de la compétence. « *Capacités à s'entraîner en tout temps, capacités aussi à mieux gérer les hommes et les matériels mis à disposition pour que, comme disait l'immortel Marien Ngouabi, on fasse beaucoup avec peu* », a-t-il souligné.

Commentant le deuxième axe relatif au maintien de la relation armée-nation, il a insisté sur le fait qu'il faut toujours porter la protection de la population au pinacle de sa responsabilité. Selon lui, les droits fondamentaux des citoyens doivent être respectés, en commençant par



Une vue des promus DR

eux-mêmes. Concernant le respect des engagements nationaux et internationaux, le chef d'état-major des FAC pense que l'Accord du 23 décembre 2017 signé à Kinkala reste un grand défi à relever au plan na-

tional. « *Pour nous, cela veut dire ramassage des armes, retour protégé de la population et réorganisation de la force publique. C'est à cela que nous devons nous employer, mais pour atteindre ces objectifs, il nous faut en-*

core et encore nous appuyer sur la cohésion à tous les niveaux, la cohésion inter-niveaux », a-t-il conclu, insistant sur le respect des instructions pour cette nouvelle année.

Parfait Wilfried Douniama

 **Exco Afrique**
CACOGES

 **KRESTON**
INTERNATIONAL

PREMIERE APPLICATION DU SYSCOHADA REVISE.

Le système comptable OHADA a été revue de façon profonde, entraînant ainsi plusieurs retraitements comptables et la modification des états financiers du système normal. Toute entreprise quel que soit son secteur d'activités, est soumise aux nouvelles dispositions de l'Acte Uniforme OHADA révisé et doit par conséquent, mettre en place, pour son propre usage et pour l'information externe, une comptabilité générale conformément audit Acte Uniforme.

A cet effet, grâce à son expertise et son savoir-faire, EXCO CACOGES membre des réseaux EXCO et KRESTON International, organise des sessions de formation et d'accompagnement afin de vous aider à réussir cette migration.

Formation au grand public :

- du 16 au 18 janvier 2018 à Brazzaville ;
- du 22 au 24 janvier 2018 à Pointe-Noire.

Formation sur mesure avec accompagnement à la migration (selon le secteur d'activités et les problématiques de l'entreprise participante). Date à convenir de commun accord.

Assistance à la révision de la comptabilité à partir du 1er janvier 2018 jusqu'au 31 décembre 2018. Nous produirons des reportings à l'endroit de la direction financière après analyse de la comptabilité de chaque mois.

Assistance à la préparation du bilan d'ouverture au 1er janvier 2018 et/ou à la présentation du bilan de clôture au 31 décembre 2018.

Pour tout contact : serge.akamandeli@cacoges.cg Tél : 06 510 64 91 / 05 540 47 75

Bureau : cacoges@gmail.com Tél : 06 989 06 06



NORBERT DABIRA ET NIANGA NGATSÉ MBOUALA

Comment expliquer la psychose qui entoure le limogeage de ces deux officiers?

La situation des deux officiers généraux nourrit moult rumeurs à Brazzaville, à l'intérieur du pays et à l'étranger, notamment parmi la diaspora du Congo, en raison des hautes fonctions qu'ils ont assumées au sein de l'administration civile et militaire.

Brazzaville a réellement vécu une fin de semaine dernière apeurée tant on sait que ses habitants, malgré le fait d'être de bons vivants, gardent de très mauvais souvenirs de la guerre du 5 juin 1997 et prennent en horreur le fait de voir la capitale de leur pays replongée dans un nouveau cycle de violences. Il n'a pas fallu que Dieu descende sur terre pour que cette psychose investisse les lieux de vie des familles et ravive des souvenirs douloureux.

Comme pour ajouter à la psychose que pourrait expliquer, en partie, l'absence de déclaration officielle, un communiqué de la Coordination du système des Nations unies à Brazzaville a véhiculé une alerte appelant leurs diplomates à la prudence.

Qu'est-ce qui peut bien expliquer cet état de fait au moment où la tendance générale dans le pays est à l'apaisement après la signature de l'accord de cessez-le-feu et de cessation des hostilités entre le gouvernement et la rébellion de Ntoumi, le 23 décembre dernier ?

Proches du président de la République, les généraux Norbert Dabira et Nianga Ngatsé Mbouala sont, si on peut dire, tombés en disgrâce l'un après l'autre en moins de deux semaines. Le premier, après une garde à vue à la Surveillance du territoire les 4-5 janvier, serait en ce moment précis transféré à la Maison d'arrêt de Brazzaville du fait d'une enquête ouverte contre lui pour une affaire de coup d'Etat présumé. Le second a été relevé, le 12 janvier, du Commandement de la Garde républicaine à la tête duquel il exerçait depuis 2013 après avoir, pour rappel, cumulé un intérim à la direction générale de la sécurité présidentielle. C'est dire combien, en termes de proximité avec le chef de l'Etat, il n'y a pas de quoi se

perdre en conjectures.

Dans le processus régulier de renouvellement des cadres occupant des hautes fonctions d'Etat, le départ du général Nianga Ngatsé Mbouala de la Garde républicaine ne devait pas, en principe, donner lieu à des bruits prédisant l'éclatement de violences comme on en a entendu en volume ces derniers temps. Est-il d'usage, dans les administrations publiques, militaires ou civiles, d'accompagner les nominations ou les changements de fonctions de communiqués explicatifs ? Non, sans doute. Le problème se pose peut-être en rapport avec le contexte dans lequel se déroule ce changement. Celui marqué par l'interpellation, la garde à vue puis aux dernières nouvelles, le transfèrement à la Maison d'arrêt du général Norbert Dabira, ancien Inspecteur général de l'armée et ancien Haut-Commissaire à la réinsertion des ex-combattants.

Dans sa livraison datée du jeudi 21 décembre, plus ou moins au fait des tenants et aboutissants

de ce qu'il a désigné comme « l'Affaire Norbert Dabira et la DGST » (Direction générale de la Surveillance du territoire), notre confrère *Le Troubadour* révélait une information pour le moins grave : « Il était question de faire exploser l'avion présidentiel en (plein) vol ». On a pu apprendre, entre les lignes, le contact noué par les deux officiers généraux en vue de cette forfaiture, qui se serait terminée sans suite, parce que l'un d'entre eux aurait marqué sa désapprobation. Mais il y avait auparavant, pour ce qui concerne le général Nianga Ngatsé Mbouala, une autre affaire mise au jour par la presse locale. Elle concerne l'emprisonnement de son directeur de cabinet soupçonné de liaison avec les miliciens ninjas-nsiloulous cités dans les attaques de Brazzaville-Sud, le 4 avril 2016. Y a-t-il un lien entre les deux affaires et le limogeage du Commandant de la Garde républicaine ? Au risque de répéter ce que nos deux confrères, *Le Troubadour* et *Le Patriote* (n° 462 du 15 janvier 2018) ont écrit

et réécrit, cette question est au cœur des conversations entendues à Brazzaville ces derniers temps. La psychose qui s'abat sur Brazzaville peut donc être intimement liée aux positions que les deux officiers ont occupées dans la haute hiérarchie militaire et politique. Ce fut le cas lorsque d'autres personnalités de même envergure qu'eux, le général Jean-Marie Michel Mokoko et le ministre André Okombi Salissa, notamment tous anciens collaborateurs du chef de l'Etat, furent interpellés.

Il est à peu près clair que le rôle de la justice, si elle devait le moment venu s'intéresser aux faisceaux d'indices mis à sa disposition concernant « l'Affaire Dabira » et ses suites, serait d'éclairer l'opinion nationale et internationale sur les motivations du ou des mis en cause. Passent les supputations des médias, la justice seule est en mesure de fixer les Congolais au moment où les réseaux sociaux enflamment la Cité par toutes sortes de publications qui ne sont pas toutes de nature à apaiser les esprits.

La Rédaction

PÉTROLE

Une production de 300 000 barils par jour attendue en 2018

Les estimations annoncées sont du ministère des Hydrocarbures qui fait état d'une performance grâce à la mise en production du champ pétrolier Moho Nord.

Par rapport à la production pétrolière de 2016 qui a affiché un produit estimé à deux cent cinquante mille barils par jour, l'exploit attendu en 2018 consacre une augmentation de cinquante mille barils par jour. L'entrée en production du champ pétrolier Moho Nord, en mer profonde à près de 75 km au large de Pointe-Noire, justifie cette croissance, selon des sources gouvernementales. Le développement de ce projet important va augmenter les recettes de l'Etat. Sa mise en production laisse présager de bonnes perspectives pour le pays dont l'économie dépend essentiellement des ressources pétrolières. Selon le ministère des Hydrocarbures, ce projet pétrolier, qui affiche cent

dix-sept millions de barils annuels, pourrait générer sept cent quarante-neuf milliards de francs CFA de recettes cette année, soit une augmentation de près de trois cent cinquante-sept milliards de francs CFA en comparaison aux recettes de l'année dernière chiffrées à trois cent quatre-vingt et onze milliards de francs CFA.

Le projet Moho Nord est considéré comme le plus grand projet pétrolier jamais réalisé au Congo. Ce champ dispose d'une capacité de production de cent mille barils par jour. Plusieurs sociétés pétrolières participent dans le développement de ce champ, un projet d'exploration-production lancé au large des côtes congolaises en mars 2013. Total y participe à 53,5%, tandis que Chevron Overseas Limited possède une part de 31,5% et la Société nationale des pétroles du Congo intervient à hauteur de 15%.

« Moho Nord est le plus important projet pétrolier ja-



Le champ pétrolier Moho Nord

mais réalisé en République du Congo. Vitrine de l'excellence opérationnelle du groupe en mer profonde, ce projet conforte notre position de leader en Afrique », déclarait en mars 2017 Arnaud Breuillac, directeur général Exploration-Production de Total. « Moho Nord contribuera au renforcement du cash-

flow du groupe et à la croissance de sa production », précisait-il.

Le développement du champ Moho Nord comprend trente-quatre puits forés raccordés à une nouvelle plateforme à ancrs tendues, la première de Total en Afrique, et à une nouvelle unité flottante de production baptisée Likouf.

Le pétrole extrait est traité sur Likouf avant d'être expédié par pipeline vers le terminal de Djéno dont Total est opérateur. Les ressources provenant du pétrole représentent environ les 2/3 du produit intérieur brut au Congo, 75% des recettes publiques et 90% des recettes d'exportation.

Quentin Loubou



Monsieur le Président de la République,

En ce début d'année 2018, se joignant au Directoire de la Société, tous les travailleurs de la SNE sont heureux et honorés de vous adresser à vous-même, à votre épouse ainsi qu'à l'ensemble de votre famille, leurs vœux pour l'année 2018.

Puisse la nouvelle année vous apporter une bonne Santé, la Paix et la Prospérité pour atteindre les objectifs fixés dans "la Marche vers le Développement."

LOUIS KANOHA-ELENGA

Président Général, Président de Direction

ENTREPRENEURIAT

Un projet de production d'huiles essentielles lancé à Mbé

Le projet « Arômes du Congo » a été lancé, le 13 janvier, dans la Cour royale, en présence de sa Majesté Auguste Nguempio et de la reine Ngalefourou. Il vise la production à grande échelle des huiles essentielles, destinées à la fabrication de parfums, d'arômes alimentaires et bien d'autres produits ainsi que des dérivés.

Le projet est l'initiative du docteur en pharmacie, Alex Ramel. Il sera développé au tour de la localité de Mbé, un village historique du département du Pool et capitale du royaume téké, à environ 200 km au nord de Brazzaville. Une surface de 80 000 hectares a été affectée à ce projet qui commencera par la mise en place d'un important champ de plantes aromatiques et fleurs à parfum, très spécifiques, dûment étudiées, sélectionnées et adaptées au milieu. Le travail à faire sur le terrain, pour cette année pilote, avec l'appui technique de l'Ecole supérieure technologique des Cataractes, débutera par l'analyse technique du sol, l'inventaire de la flore existante mais aussi la mise en place d'une zone test où sera cultivé un échantillon de



Le Dr Alex Ramel (à droite) à côté du couple royal et de la reine Ngalefourou/Adiac

variétés d'essences retenues, susceptibles de produire les huiles essentielles.

A base de ces plantes, le projet produira en quantité industrielle différents types d'huiles essentielles qu'il fournira aux grands industriels et parfumeurs de la ville de Grasse, en France, pour la fabrication de plusieurs objets de qualité supérieure.

Avec ces huiles, ces entreprises françaises spécialisées en la matière fabriqueront, entre autres,

des parfums de grand standing, des produits cosmétiques de luxe, des arômes alimentaires, la phytothérapie ainsi que de l'aromathérapie, avérée efficace et importante dans le traitement de plusieurs pathologies.

« Les huiles essentielles, qui sont le résultat d'une distillation soignée, rentrent dans le cadre de plusieurs applications. Elles répondent à l'industrie des parfums, du cosmétique, des arômes alimentaires et, au niveau mé-

dical, de l'aromathérapie. Depuis plusieurs années, leur croissance est en constante augmentation. Suite à une forte demande, l'offre des producteurs existants est insuffisante, selon les huiles », a précisé l'initiateur du projet, le Dr Alex Ramel.

Trois grands défis à relever

En gestation depuis 2002, lors du règne du défunt roi Gaston Ngouayoulou, le projet «Arômes

du Congo» intègre les projets retenus dans le cadre du Fonds bleu et vise à relever quelques défis essentiels. D'après Vincent Ohl qui assure la maîtrise d'oeuvre du projet, il s'agira de cultiver et produire de nouvelles cultures et essences naturelles, très sollicitées sur le marché international ; de former les jeunes générations à de nouveaux métiers, capables de leur garantir une bonne insertion sociale.

Pour garantir la réussite de ce projet, il sera construit, avec l'appui de l'Ecole supérieure technologique des Cataractes, un grand centre de formation de jeunes aux différents métiers liés à ce domaine.

En entendant la mise en place de cette structure, le projet « Arômes du Congo », en collaboration avec ses partenaires, forme actuellement une vingtaine de jeunes, appelés à devenir les futurs cadres de l'entreprise.

En langue du terroir, le téké, devant une foule immense, le roi Auguste Nguempio a salué cette initiative qui, à terme, selon le Dr Alex Ramel, générera des milliers d'emplois directs et indirects.

Firmin Oyé

INDUSTRIE

Des opérateurs économiques instruits sur la protection d'une marque

Une vingtaine d'acteurs économiques congolais ont été sensibilisés le 12 janvier à Brazzaville à l'importance de la protection de la marque pour le développement des petites et moyennes entreprises. L'initiative est du ministère de l'Economie, de l'industrie et du portefeuille public à travers la direction de l'Antenne nationale de la propriété industrielle.

La concertation à laquelle a pris part la Chambre de commerce et d'industrie, d'agriculture et des métiers de Brazzaville a eu pour objectif de préparer et de sensibiliser les opérateurs économiques congolais désireux de participer à la septième édition du Salon africain de l'invention et de l'innovation technologique (SAIIT), prévu à Cotonou, au Bénin, du 17 au 21 avril. L'Organisation africaine de la propriété intellectuelle (OAPI) qui organise ce salon entend créer un lieu d'échange privilégié entre inventeurs, chercheurs, partenaires financiers et opérateurs économiques à la recherche de créneaux porteurs. Un appel à candidatures a été lancé pour sélectionner les meilleures inventions et innovations technologiques devant être exposées. En plus des prix qui seront offerts et des rencontres d'affaires, l'OAPI

apportera un soutien financier et un encadrement technique aux trois meilleures inventions du salon en vue de favoriser leur exploitation industrielle.

La direction de l'Antenne nationale de la propriété industrielle a organisé cet échange pour donner plus d'outils aux opérateurs économiques dans le cadre de ce salon, mais surtout des mécanismes de protection de la marque.

« La protection d'une marque doit être obtenue par l'enregistrement en déposant une demande auprès du directeur général de l'OAPI par le biais de l'Antenne nationale de la propriété industrielle », a déclaré Vincent Ferrier Mayoke, chef de service juridique au sein de cette antenne.

« Cette demande reçue est transmise à la direction générale de l'OAPI pour examen administratif ou de forme, et quant au fond de la demande, avant la publication et l'enregistrement de la marque au Bulletin officiel de la propriété intellectuelle », a-t-il précisé.

Sur la question de savoir quels sont les avantages de protection d'une marque, Vincent Ferrier Mayoke est revenu sur l'Accord de Bangui qui confère la législation applicable. « La protection à travers l'enregistrement attribue à l'entreprise ou à la personne physique le droit

exclusif d'interdire à autrui de commercialiser les produits identiques ou similaires sous la même marque ou sous une marque semblable, au point de prêter la confusion », a expliqué l'expert.

« En outre, une marque peut être cédée ou concédée sous licence à d'autres sociétés, ce qui représentera une nouvelle source de revenus pour le titulaire ou l'entreprise », a-t-il poursuivi, tout en motivant les opérateurs économiques à l'exercice. Car, estime-t-il, la marque offre une protection à son propriétaire, en lui donnant le droit exclusif de l'utiliser pour désigner des produits ou des services, ou d'autoriser un tiers à le faire en contrepartie d'une rémunération.

Des fiches de participation au SAIIT de Cotonou ont été distribuées aux opérateurs économiques dans l'espoir que ces derniers prennent part à ce rendez-vous important où seront exposés des inventions dans plusieurs secteurs économiques. Le salon permettra de détecter et de faire émerger les meilleurs résultats de recherche, inventions et innovations susceptibles d'aboutir à la création d'entreprises dans les Etats membres de l'OAPI dont le Congo fait partie.

Quentin Loubou

AOGC

La société se fixe de nouvelles ambitions

Le groupe Africa oil and gaz corporation (AOGC) envisage de procéder, avec le concours de la communauté financière nationale et internationale, à d'importants investissements dans ses secteurs d'activités.

Le directeur général de cette structure privée nationale exerçant dans les métiers de l'amont et de l'aval pétrolier, Jean Christophe Da Silva, l'a annoncé à l'occasion des quinze ans d'existence de ce groupe, célébrés le 13 janvier à Brazzaville. Ayant une quinzaine de participations dans les permis pétroliers en association avec certains majors, AOGC compte affirmer davantage sa présence dans l'amont pétrolier, avec notamment la prise de nouvelles participations, dans l'objectif d'accroître ses parts de production et d'atteindre huit mille barils par jour d'ici à 2020.

Cette société compte également renforcer son expérience d'opérateur sur le champ de la Pointe indienne situé à Pointe-Noire, par le forage de nouveaux puits à huile, ainsi que par l'installation d'une centrale à gaz d'au moins dix mégas, capable de fournir de l'électricité à divers clients.

Dans l'aval pétrolier, via sa filiale Afric', AOGC continuera avec la construction des stations-service et l'extension de son réseau de distribution sur l'ensemble du territoire national et dans la sous-région.

Lopelle Mboussa Gassia

SNE

Le collège syndical dénonce la mauvaise gestion de l'entreprise

Les différents maux qui minent la bonne gestion de l'entreprise ont été au centre de la réunion que les syndicalistes ont tenue, le 6 janvier, à Brazzaville.

La légèreté et la carence dans le domaine de la gestion humaine qui a occasionné le passage du contentieux social de cinq à sept milliards francs CFA en une année a été dénoncée par le collège syndical de la Société nationale d'électricité (SNE). Il a également évoqué la lenteur manifeste avec laquelle sont mises en œuvre les conclusions de la réunion administration-syndicat du 1er septembre 2017, relatives au

cahier de charges dudit collège. Ce cahier soulignait la question du règlement de la « Cofopro de régularisation » et le litige des catégories A11 et A12 de l'ancienne convention de leurs salaires.

Les autres dénonciations portent sur l'opacité dans le processus de passation des marchés à des entrepreneurs non en règle avec le mercantilisme et sur l'équité dans le traitement des sanctions négatives ou positives à l'endroit des travailleurs. Indigné du rejet en Conseil d'administration de décembre 2017 du budget incohérent et mal évalué de la SNE exercice 2018, le collège a invité la direction

générale de la SNE à reverser les cotisations sociales à la Caisse nationale de sécurité sociale, d'engager des poursuites contre toutes les personnes bénéficiaires de branchements illicites et d'envisager la révision de certains articles de la convention collective du 15 janvier 2015, applicable au personnel de la société.

Notons que le collège syndical a évoqué ces maux lors de la réunion qui consistait à analyser le message du président de la République sur l'état de la nation, prononcé le 30 décembre dernier, devant le parlement réuni en congrès.

Lydie Gisèle Oko

RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Le département entend contribuer au développement des cultures agricoles

Le ministère de la Recherche scientifique et de l'innovation technologique entend œuvrer au développement de la culture du manioc, de la banane et du cacao, conformément aux orientations du gouvernement, a indiqué le 12 janvier à Brazzaville, le ministre Martin Parfait Aimé Coussoud Mavoungou, lors d'un échange avec le personnel sous tutelle.



Des chercheurs lors de l'adresse du ministre de la Recherche scientifique et de l'innovation technologique

Tout en citant le chef de l'Etat lors de son message sur l'état de la nation devant le parlement réuni en congrès, Martin Parfait Aimé Coussoud Mavoungou a souligné l'importance de l'apport de l'Institut national de recherche agronomique (IRA) dans l'amélioration de la production agricole.

« Parmi les défis qu'il nous faut relever figure l'offre alimentaire insuffisante en denrées de base » et « malgré l'importance des ressources financières allouées, le secteur agricole s'est régulièrement illustré par des résultats mitigés », a-t-il dit.

Et d'ajouter : « Le programme de culture, du manioc, de la banane et du cacao doit être exécuté dans la perspective de techniques modernes, à sa-

voir l'irrigation des zones de production et la mécanisation pour des rendements plus importants ».

Les travaux de recherche de l'IRA ont contribué à la lutte contre la mosaïque du manioc, une maladie qui attaque les boutures de cette culture constituant l'aliment de base au Congo. Le ministre Coussoud Mavoungou a promis de créer les conditions nécessaires à l'éclosion de la recherche scientifique dans le pays. « Nous n'allons pas attendre que l'on vienne nous sauver, alors que nous avons les moyens nécessaires de créer toutes les conditions pour que la recherche scientifique et l'innovation technologique soient à la portée du peuple congo-

lais. Je ne voudrais pas de la recherche pour la recherche, mais de la recherche dans l'intérêt de la population de notre pays », a-t-il renchéri.

Pour lui, la communauté scientifique devrait faire partie du dispositif national de création de richesse, car « sans recherche, un Etat ne peut pas évoluer et si elle n'est pas bien orientée, elle sera une opération vaine au Congo ».

Par ailleurs, le ministère de la Recherche scientifique prévoit de délocaliser le laboratoire de biotechnologie de l'IRA, d'instaurer des contrats de performance avec les chercheurs et innovateurs et de redéployer le personnel afin que l'efficacité soit de mise.

Christian Brice Elion

JOURNÉE MONDIALE DES LÉPREUX

De nombreux cas recensés dans le département de la Likouala

La communauté internationale s'apprête à célébrer, le 28 janvier prochain, la Journée mondiale de lutte contre la lèpre, commémorée chaque dernier week-end du 1er mois de l'année. Au Congo, l'Ordre de Malte qui a décidé de s'investir dans la lutte contre ce fléau, signale de nombreux cas enregistrés dans la Likouala.

Dans le cadre de la Journée mondiale contre la lèpre, l'Ordre de Malte France a programmé des conférences de presse et d'autres actions visant, entre autres, à sensibiliser les donateurs à lutter contre cette maladie. En effet, l'origine de la lèpre remonte depuis très longtemps. Elle apparaît tout d'abord en Europe et puis, quelques années après, tout le bassin méditerranéen est contaminé. Cette maladie disparaît progressivement de France et d'Europe, quelques foyers persistent en Amérique du Nord. Mais en Amérique du Sud, en Asie et plus particulièrement en Afrique, ses victimes se comptent encore par centaines de milliers.

Le Congo n'en fait pas exception. « ... La situation au Congo illustre parfaitement la singularité de la lèpre. De nombreux cas ont été diagnostiqués dans la région la plus reculée du pays, la forêt tropicale, où vivent les populations autochtones de la Likouala. Isolement, manque d'hygiène et promiscuité ont favorisé le développement de la maladie, qui connaît une recrudescence », alerte l'Ordre de Malte France dans un communiqué de presse.

En effet, l'Ordre de Malte a lancé en 2017, en partenariat avec l'Agence française de développement et soutenu par Global fund for forgotten people, un programme de soutien de la population au-

tochtone de la Likouala. Un département dans lequel ils estiment que les habitants « souffrent d'une grande pauvreté et d'un manque d'accès aux soins ». Car selon eux, « apprendre au plus grand nombre et en particulier au personnel de santé sur place à détecter la maladie dès les premiers signes est devenu un enjeu majeur... ».

Rappelons que dans le cadre de ce projet, le Dr Francis Chaise, chirurgien de la main et des nerfs périphériques, a effectué une mission d'évaluation, portant sur les approches efficaces sur la lutte contre la lèpre dans la Likouala, en octobre 2017. Il annonçait, lors de son passage à Brazzaville, l'intention de l'Ordre de Malte d'accroître son impact et celui des partenaires qui devraient intervenir pendant cette mission. Francis Chaise lançait, par la même occasion, un appel de partenariat à deux volets dont le premier était d'ordre financier, car sans argent il était, disait-il, difficile d'avoir un impact conséquent dans la résolution de n'importe quel problème. « On a toujours besoin d'argent pour acheter des réfrigérateurs solaires, des véhicules, payer un chauffeur, ou avoir une qualité d'impact plus élevée. C'est à ce titre que tout donateur, quel que soit le niveau de don, peut nous aider à améliorer notre façon d'intervenir », disait-il.

Parfait Wilfried Douniama

NÉCROLOGIE



MM. Wilson Gakosso Letcho, Gustave Koua, Isaac Gakosso, Daniel Kiba, Gotène-Goth Endzongo, Mme Henriette Tsama Gambomi, Jeanne Ngouandé et famille ont la profonde douleur d'informer les parents, ami(e)s et connaissances, du décès de leur bien-aimé, père, oncle et frère, le nommé Emmanuel Gakosso, « Tout bouge » pour les intimes, survenu ce dimanche 14 janvier 2018 au CHU de Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au n° 30 de la rue Congo Texaco (vers Papa Gâteau).

La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.

ACROBATIE

L'artiste Strauss Serpent reçu par le ministre de la Culture

Dieudonné Moyongo a ouvert les portes de son cabinet, le 15 janvier à Brazzaville, au gagnant de la grande finale de la saison 2 de l'émission « L'Afrique a un incroyable talent », Mpandou Joress alias Strauss Serpent.

Danseur, illusionniste ambitieux et plein de créativité, Strauss Serpent a réussi à mettre tout le monde d'accord sur son incroyable talent. Souple et flexible sur scène, il donne l'impression de quelqu'un qui n'a pas d'os dans le corps. Ravi de l'honneur fait au pays par ce jeune très talentueux, Dieudonné Moyongo a déclaré: « Nous sommes admiratifs pour le travail que vous avez fait, je vous ai suivi à la télé, c'était formidable. Bravo, il faut continuer ».

Au sortir de l'audience que lui a accordée le ministre de la Culture et des arts, il s'est dit honoré. « Le ministre m'a conseillé d'aller encore plus loin », a indiqué l'artiste. Fier de son talent, il invite les Congolais à croire en eux mêmes, refutant l'idée qu'au Congo la seule prédominance dans l'art est la musique. « Des gens disent qu'au Congo, il



Le ministre de la Culture et des arts avec l'artiste Strauss Serpent

n'y a pas d'art, tout ce qu'on reconnaît à ce pays c'est la musique. Or le Congo est un pays très riche en culture, en art et il a fallu que je le représente. », a expliqué l'artiste.

Strauss Serpent, rappelons-le, a été lauréat de la grande finale de l'émission télévisée « L'Afrique a un incroyable talent » de Canal+. Il ira représenter l'Afrique

en février prochain à l'émission américaine de télé réalité « America's Got talent », aux Etats-Unis. Il souhaite créer un centre de formation de métier de cirque en

Afrique centrale. Pour lui, on ne devient pas contorsionniste mais on en naît. « Dieu nous a tous donné des potentialités, c'est juste de les découvrir et de les exploiter. Ce talent, je l'ai découvert en 2010 lors de la diffusion du cirque du soleil de Paris », a révélé Strauss Serpent, encourageant tous ceux qui ont du talent à le faire découvrir. « La seule chose, c'est avoir la volonté, la foi, la persévérance et beaucoup travailler. Plusieurs sont des artistes en herbe. Nous voulons qu'ils s'épanouissent pour le bonheur de l'art congolais. », a-t-il souhaité.

Strauss Serpent aimerait également offrir au public un spectacle dénommé « Le Congo uni malgré tout », avant qu'il ne parte pour les Etats-Unis. Cependant, il sollicite le soutien des autorités compétentes.

L'émission « L'Afrique a un incroyable talent » met en valeur les meilleurs talents artistiques africains. La saison 2 a eu lieu le 1er décembre dernier, à Abidjan, en Côte d'Ivoire, et a réuni des chanteurs, acrobates, danseurs, musiciens, contorsionnistes ..

Rosalie Bindika

SOUVENIR

Pamelo Mounk'A aurait eu 73 ans en 2018

Philosophe populaire inoubliable, Pamelo Pablito, disparu il y a vingt-deux ans, aurait fêté en mai ses 73 ans. Cinq jours après le décès de Nzongo'Soul, le 10 janvier dernier, une occasion de se rappeler du cofondateur de l'orchestre Le Peuple, emporté le 14 janvier 1996 à la suite d'un diabète.

De son vrai nom Yvon Bemba-Bingui, Pamelo Mounk'A, décédé à l'âge de 51ans, est l'un des musiciens les plus po-

pulaires du Congo. Il est l'auteur de nombreuses chansons, dont les plus connues, L'argent appelle l'argent, Amour de Nombakélé, Ce n'est que ma secrétaire et Samantha, ont été fredonnées par des millions de mélomanes.

Le cofondateur de l'orchestre Le Peuple avait eu l'attrait de la musique en 1959, à l'âge de 14 ans, à la suite de sa rencontre fortuite avec le musicien Tabu Ley Rochereau, son mentor musical, pour lequel il se mit à



Pamelo Mounk'A Crédit photo : Cyriaque Bassoka Productions

composer des chansons.

Entre 1959 et 1962 principalement, il se déplace régulièrement entre Brazzaville et Kinshasa pour côtoyer Tabu Ley. Tout au long de sa carrière, la relation entre Pablito et son mentor restera forte et faite tout à la fois d'estime, de collaboration et parfois de rivalité. En 1963, l'auteur de Masua intègre les Bantous de la capitale, le plus ancien orchestre du Congo. Inspiré par les apports de la musique afro-cubaine, il

marque les esprits par les innovations de son arrangement et de sa rythmique pour livrer, dans chaque chanson, un message moralisateur puisé de l'observation sociologique.

Vingt-deux ans après, ses œuvres telles que Alléluia Mounk'a, Ce n'est que ma secrétaire ou Mama na mwana nous invitent encore au respect de la philosophie populaire, celle des vraies valeurs. Un artiste qui a marqué et que l'on ne peut oublier.

Marie Alfred Ngoma

BANQUE COMMERCIALE

Avancez plus vite.
Allez plus loin.

Découvrez des solutions ciblées plus rapides pour votre organisation avec la Banque Commerciale Ecobank.

Des solutions ciblées rapides

Nous vous aiderons à acquérir des clients et à les servir plus vite grâce à des solutions transactionnelles rapides, offrant :

- Des fonctions de gestion de trésorerie assurant la gestion quotidienne de vos finances
- Des outils de financement du commerce pour vos importations, vos exportations ou vos activités locales (commerciales ou d'approvisionnement)
- Des produits de trésorerie et des opérations de change

Simple d'utilisation

Nous vous aiderons à gérer vos activités sans accroc ou moyen de nos offres numériques et de nos solutions en libre-service, en particulier :

- OMNI – notre plateforme spécialement conçue et dédiée aux entreprises vous permettant de réaliser vos transactions, de les suivre et d'avoir une meilleure visibilité de votre trésorerie
- La Banque par Internet Ecobank pour la gestion de vos comptes
- Des outils pour les encaissements (QR Masterpass et mVisa Scanner+Payer – idéaux pour les magasins, terminaux électroniques de paiement, Bank Collect pour les encaissements multiples, etc.)

Prompts à comprendre vos besoins

Nous comprendrons rapidement les besoins de votre organisation et nous soutiendrons vos activités grâce aux moyens suivants :

- Services de conseil proposés par nos Responsables clientèle dédiés
- Possibilité d'adhérer à l'Ecobank Business Club et de bénéficier de services non financiers (qualité de service supérieure, networking, renforcement des capacités, etc.)

Que vous gériez une PME, une grande entreprise locale ou un organisme du secteur public non gouvernemental, parlez à un Chargé de comptes dédié dès aujourd'hui.

Pour en savoir plus, envoyez un mail à CMBCongo@ecobank.com

FOOTBALL

Le week-end des Diabes rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Allemagne, 4^e division, groupe Nord-Est
 Germania Halberstadt (Floydin Baloki), trêve hivernale, reprise le 4 février

Allemagne, 4^e division, groupe Sud-Ouest
 Röchling Völklingen (Ruddy Mpassi), trêve hivernale, reprise le 10 février

Allemagne, 4^e division, groupe Ouest



Yhoan Andzouana a délivré deux passes décisives lors du nul concédé par Peralada et Valence (@Twitter)

Westfalia Rhynern (Exaucé Andzouana), trêve hivernale, reprise le 10 février

Allemagne, 4^e division, groupe Nord
 BSV Rehden (Francky Sembolo), trêve hivernale, reprise le 27 janvier

Allemagne, groupe Rheinland
 Eintracht Trier (Godmer Mabouba), trêve hivernale, reprise le 17 février

Allemagne, groupe Nord-Ouest
 Lichtenberg (Kiminou Mayougou), trêve hivernale, reprise le 11 février

Angleterre, 27^e journée, 2^e division
 Toujours pas de Christopher Samba dans le groupe d'Aston Villa, victorieux sur le terrain de Nottingham Forest (1-0).

Angleterre, 28^e journée, 3^e division
 Titulaire lors des deux derniers matchs de Blackpool (une victoire et une défaite, deux buts encaissés) Christoffer Mafoumbi était remplaçant lors du match de son équipe face à Bristol Rovers (0-0). Prêté par QPR le 8 janvier, Joe Lumley,

22 ans, était aligné dans les buts, comme lors du match de Johnstones Paint Trophy, mercredi soir.

Angleterre, 27^e journée, 4^e division
 Sorti sur blessure lors de la 26^e journée, Amine Linganzi était absent lors du succès de Swindon Town face à Forest Green (1-0). Première apparition d'Offrande Zanzala lors de la victoire d'Ac-

crington Stanley, vainqueur sur le terrain de Cheltenham Town (2-0). Prêté pour la fin de saison par Derby County, le jeune attaquant est entré à la 93^emn.

Belgique, 1^{ère} division
 Zulte-Waregem (Marvin Baudry), Francis N'Ganga (Sporting Charleroi) et Malines (Sylver Ganvoula), trêve hivernale, reprise le 19 janvier.

Belgique, 8^e journée du tournoi d'ouverture, 2^e division

L'Union-Saint-Gilloise n'a pas su profiter du match nul, la veille, entre Westerlo et Roulers : l'équipe bruxelloise s'est inclinée 1-3 à Louvain. Entré en seconde période lors de la 7^e journée, Jordan Massengo était titulaire. Pour la première fois depuis le 11 août (5 apparitions au total cette saison, 3 comme titulaire donc).

Chypre, 20^e journée, 1^{ère} division
 Enorme naufrage de Doxa et Rahavi Kifoueti, titulaire, face à l'APOEL Nicosie (0-8). Ermis et Juvhel Tsoumou chutent lourdement chez l'Omonia Nicosie (0-3). L'attaquant congolais a joué l'intégralité du match.

Espagne, 21^e journée, 3^e division, groupe 3
 Le CF Peralada et Yhoan Andzouana, titulaire, concèdent le match nul face à la réserve du FC Valence (2-1). Aligné sur le côté droit, Yhoan Andzouana s'est d'abord distingué à la 27^e par une demi-volée stoppée par Christian. Puis, alors que les visiteurs avaient ouvert le score, l'international congolais déboule sur son côté et offre l'égalisation à Carbonnel (1-1, 46^e).

A la 53^e, l'ancien Monégasque déborde et adresse un bon centre, repoussé par le gardien adverse dans les pieds de Corominas, qui donne l'avantage à la réserve de Girona.

A la 67^e, il tente sa chance d'un tir du gauche puissant mais hors cadre. Puis perd son duel face à Christian à la 82^e.

Alors que son équipe se dirige vers une victoire de prestige, la défense catalane offre le but de l'égalisation à Blanco (2-2, 86^e). Avec ces deux points perdus, Peralada reste 17^e et premier reléguable. Andzouana, quant à lui, signe l'une de ses prestations les plus abouties depuis son arrivée en Espagne.

Espagne, 19^e journée, 4^e division, groupe 7
 Resté sur le banc avec l'équipe première, Merveil Ndockyt était titulaire lors de la victoire de la réserve de Getafe sur le terrain de l'équipe B du Rayo Vallecano



Dylan Bahamboula finira la saison au Gazélec Ajaccio (AFP)

(1-0). C'est lui qui offre le but de la victoire à Josete Antonio d'un bel enchaînement crochet du droit-centre du gauche au premier poteau.



Double pour Mavis Tchibota (DR)

Grèce, 17^e journée, 1^{ère} division
 Plataniyas et Clevid Dikamona, aligné dans l'axe, s'inclinent sur le terrain de l'AO Xanthi (2-3).

Israël, 18^e journée, 1^{ère} division
 Double victorieux de Mavis Tchibota (54^e et 80^e mn) qui

hivernale, reprise le 20 janvier

Slovaquie, 1^{ère} division
 DAC Dunajska Streda (Yves Pambou), trêve hivernale, reprise le 17 février

Suisse, 2^e division
 Aarau (Igor Nganga) et Servette (Dominique Malonga), trêve hivernale, reprise le 3 février

Turquie, 1^{ère} division
 Sivasspor (Thievy Bifouma et Delvin Ndinga) et Bursaspor (Dzon Delarge), trêve hivernale, reprise le 21 janvier

Turquie, 2^e division
 Adana Demirspor (Yannick Loemba) et Manisaspor (Christ Bakaki), trêve hivernale, reprise le 20 janvier

Ukraine, 1^{ère} division
 Olimpik Donetsk (Emerson Illoy-Ayyet), trêve hivernale, reprise le 17 février.

Transferts: Dylan Bahamboula prêté au Gazélec Ajaccio

En manque de temps de jeu à Dijon (quatre apparitions et vingt-sept minutes de jeu en Ligue 1, deux matchs et cent vingt et une minutes en CFA 2), Dylan Bahamboula va finir la saison au Gazélec Ajaccio. Le milieu offensif de 22 ans a été prêté au club corse, 15^e de Ligue 2. Porteur du numéro 7, il devra dynamiser une attaque peu prolifique (douze buts inscrits cette saison).

Camille Delourme

permet au Bnei Yehuda de battre l'Hapoel Acre (2-1). Les 3^e et 4^e buts de l'attaquant congolais cette saison en championnat.

Pays-Bas, 1^{ère} division
 (Twente) David Sambissa, trêve

DIPLOMATIE PARLEMENTAIRE

Le Congo et l'Algérie engagés à renforcer leur coopération

Le président de l'Assemblée nationale, Isidore Mvouba, a reçu en audience le 15 janvier à Brazzaville, l'ambassadeur de l'Algérie au Congo, Mohamed Benattou. Les deux personnalités ont évoqué des questions relatives à la nécessité de renforcer la coopération entre les assemblées nationales des deux pays.



Mohamed Benattou en entretien avec Isidore Mvouba

Le diplomate algérien était porteur d'un message écrit du président de l'Assemblée nationale populaire d'Algérie à son homologue congolais. Le contenu de celui-ci n'a pas été révélé à la presse. Mais, à en croire Mohamed Benattou, le président de la chambre basse du parlement algérien s'engage à renforcer des échanges parlementaires entre les deux pays ; dans la perspective de la mise en place, dans un futur proche, d'un groupe d'amitié Congo-Algérie au sein des deux assemblées nationales. Par ailleurs, Mohamed Benattou a indiqué aux

journalistes que les deux pays connaissent pratiquement les mêmes problèmes, à quelques exceptions près. « Il est donc nécessaire de coordonner des actions communes pour espérer aller de l'avant », a-t-il lancé, avant de rappeler qu'il s'agit, pour les deux institutions, de soutenir la dynamique de la coopération bilatérale entre les deux pays, impulsée par les deux chefs d'Etat, lors de la visite en 2017 en Algérie du président congolais, Denis Sassou N'Guesso.

Roger Ngombé

TÉLÉPHONIE MOBILE

Le ministère de tutelle opposé au licenciement des salariés à Airtel Congo

Lors d'une descente à la direction générale d'Airtel Congo, le 15 janvier à Brazzaville, le ministre des Postes, des télécommunications et de l'économie numérique, Léon Juste Ibombo, a demandé au directeur de cette société de sursoir à son plan de suppression des emplois.

Un document faisant état d'un plan de départs volontaires pour motif économique circule depuis quelques jours sur les réseaux sociaux. Il concerne la suppression d'une centaine d'emplois au sein de la société de téléphonie mobile. La tutelle n'a pourtant reçu aucun document officiel « précis » et « explicite » faisant état de la difficulté économique de l'entreprise. « Notre présence ce jour à Airtel Congo est d'attirer l'attention des dirigeants sociaux que nous n'approuvons pas la démarche qu'ils ont entreprise. Nous ne l'acceptons pas en tant que gouvernement », a déclaré Léon Juste Ibombo.

Un plan social qui implique des licenciements massifs pour motif économique ne peut se faire sans l'avis de la tutelle, a ajouté le ministre, car les détails fournis sont censés permettre au ministère de situer l'opinion et au cas échéant les hautes autorités de l'Etat.

Le ministre a insisté sur la nécessité de mettre en place un comité placé sous sa supervision, chargé de redresser l'entreprise et de trancher l'épineuse question de licenciement. Il appartiendra donc au comité, y compris les représentants du personnel, de décider d'un possible plan social. « Les dirigeants d'Airtel sont libres de prendre des décisions, mais celles-ci doivent être conformes à la loi. L'intérêt des travailleurs doit être garanti et préservé », a-t-il martelé.

Après la visite des locaux de la société Airtel, le ministre des Postes, des télécommunications et de l'économie numérique s'est rendu à MTN où il a plutôt sensibilisé les dirigeants à la préservation des acquis sociaux. Il a, par ailleurs, pointé du doigt la nouvelle politique commerciale qui consiste à octroyer des marchés aux entrepreneurs expatriés, notamment le marché des cartes prépayées et autres services MTN, au détriment des grossistes et petits grossistes nationaux. Pour Léon Juste Ibombo, les acquis sociaux devraient être préservés dans un contexte socio-économique si difficile. « La téléphonie mobile et l'économie numérique sont un secteur stratégique pour l'économie nationale et pour l'emploi. Il n'est pas question que les jeunes qui œuvrent dans ce secteur puissent être délaissés », a-t-il conclu.

Fiacre Kombo

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés



* CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



ENVIRONNEMENT

Un planting d'arbres pour arrêter l'érosion au CEG de Ngoyo-la-plaine

L'opération a été menée le 13 janvier à Pointe-Noire, sous une pluie battante, par l'association Initiative pour l'insertion sociale des personnes vulnérables (IISPV) que dirige Cherubin Miemo.

Au total, quatre-vingts plants composés d'acacia et de mantalis sur cent vingt-deux reçus de la direction du Service national de reboisement (SNR), ont été plantés au tour du CEG Ngoyo-la-plaine par les invités et les élèves qui en sont les bénéficiaires. Cette opération est la contribution de l'association IISPV pour vaincre l'érosion qui prend l'ampleur dans la cour de l'établissement construit dans le nouveau quartier du 6^e arrondissement de Pointe-Noire.

Cherubin Miemo a souligné que cette activité a été soutenue par l'administrateur maire de cet arrondissement. « L'objectif est d'aménager l'espace abritant le CEG de Ngoyo à travers la mise en place des arbres. Les deux espèces plantées ont des vertus thérapeutiques et par leur système racinaire permettent de stabiliser le sol. Notre action ne va pas régler le problème aujourd'hui mais, dans deux ou trois ans, nous allons



constater un ralentissement de l'érosion. C'est pourquoi nous souhaitons que d'autres associations viennent se joindre à nous avec des nouvelles idées pour arrêter l'érosion», a ajouté Cherubin Miemo qui a rendu grâce à Dieu pour avoir réussi la tenue de cette activité.

LIISPV est une association à caractère humanitaire et so-

cial qui travaille pour le bien-être des personnes vivant avec handicap. Lorsque l'environnement est touché, le social prend le coup, c'est pourquoi, nous nous sommes levés dès que nous avons été informés de cette situation. La question de changement climatique aujourd'hui est non seulement de portée nationale mais aussi

Fortuné Kokolo mettant en terre un plant (Adiac)

internationale, c'est ainsi que nous devons planter les arbres en se fondant sur le thème national de la journée de l'arbre, «L'arbre procure de revenus, l'arbre protège notre cadre de vie, l'arbre produit des médicaments, des aliments et d'autres biens», a-t-il poursuivi.

De son côté, le directeur du CEG de Ngoyo-la-plaine, Frido-

lin Bikoulou Mitamona, a félicité l'association pour cette action avant de lancer un appel à d'autres partenaires pour leur venir en aide. « L'action est louable mais n'est pas suffisante pour arrêter l'érosion. Maintenant que l'IISPV a réalisé ce premier pas, nous sollicitons l'aide d'autres partenaires pour nous aider à remblayer le site ou de construire le mur de clôture », a lancé le directeur, après avoir réceptionné, quelques minutes avant, son logement construit dans l'enceinte de l'établissement. Un don des autorités de la ville en attendant la construction de six autres salles de classe. « Je demande aux autorités et partenaires sociaux de nous aider. Cette érosion au milieu de la cour de l'école est un danger permanent surtout pour les petits enfants qui viennent se laver ici pendant la pluie puisque l'école n'a pas de mur de clôture », a-t-il indiqué.

Le planting d'arbres au CEG Ngoyo-la-plaine a été patronné par le directeur de cabinet du maire de Ngoyo, Fortuné Kokolo, devant le directeur de l'établissement, Fridolin Bikoulou Mitamona.

Charlem Léa Legnoki

SANTÉ PUBLIQUE

Des ordures jonchent le marché OCH

Les immondices qui ont été, il y a une année, la cause du soulèvement des élèves du lycée technique commercial situé à proximité du marché OCH, sur l'avenue Jean-Félix-Tchicaya, à cause des odeurs qui y provenaient, ne sont pas ramassées régulièrement avec pour conséquence immédiate la pollution du périmètre de la zone.



Des ordures à côté du marché OCH / photo DR

Avec les pluies de ces derniers jours, on observe des mares d'eau aux deux extrémités du marché OCH, dans lesquelles sont jetées des ordures de restes d'objets vendus au marché. Quand on passe par ce marché, on voit des tas d'immondices. La semaine dernière, des curieux ont observé un engin nettoyant la zone.

Les travaux inachevés de cette avenue dans sa portion allant du rond-point Château-d'eau jusqu'au croisement de l'avenue qui sépare le marché avec le lycée technique commercial compliquent encore la chose. Car sur cette portion, des nids de poules et des fissurations de la chaussée rendent ce marché moins attractif. Les ordures, les odeurs et la boue dérangent les vendeurs et les acheteurs. Cela risque d'indigner encore les élèves et les enseignants de ce lycée, sans oublier la population environnante.

Faustin Akono

IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO

Un outil industriel performant rapide.

OFFSET
NUMÉRIQUE
SÉRIGRAPHIE
PELLICULAGE
DOS CARRÉ COLLÉ
CONCEPTION GRAPHIQUE

UNE LARGE GAMME DE PRODUITS

Journaux

Cartes de visite
Dépliants

Livres
Calendriers
Flyers, Affiches

Chemises à rabat
Magazines
Dépliants
Documents administratifs
Calendriers
Flyers
Affiches
Divers

PRESSE

Quotidiens
Hebdomadaires
Mensuels
Numéros spéciaux...

OFFSET

Chemises à rabat
Magazines
Livres
Dépliants
Documents administratifs
Calendriers
Flyers
Affiches
Divers

+242 06 951 0773
+242 05 629 1317
imp.bc@adiac-congo.com

84, boulevard Denis-Sassou-N'Gessou
Brazzaville - République du Congo

CHAN MAROC 2018

Les Diabes rouges entrent en compétition aujourd'hui

Dans la soirée du 16 janvier, le Congo et le Cameroun vont en découdre, à Agadir, dans le cadre de la première journée de la phase de poule dans le groupe D.

Pour leur deuxième participation sur cinq éditions, les Diabes rouges du Congo affronteront les Lions indomptables du Cameroun qui les ont déjà sortis à deux reprises en phase d'éliminatoires. Lors des éliminatoires du Chan 2011, en effet, le Cameroun avait écarté le Congo de la course. Après un match nul de 1-1 à Brazzaville, les Camerounais s'étaient imposés 2-0 à domicile. Le hasard du tirage au sort a fait en sorte qu'en 2015, les deux équipes se rencontrent, à nouveau, aux éliminatoires. Là encore, le Cameroun a éliminé le Congo dans ses propres installations : 0-0 à Yaoundé, 1-0 à Brazzaville. Les Diabes rouges devraient donc prendre leur revanche en entrant dans la compétition par la grande porte avant d'affronter, par la suite, les Etalons du Burkina Faso et les Palanca Negra d'Angola. En rappel, dans le cadre de la pré-

paration de cette compétition, les Diabes rouges ont battu l'Ouganda 1-0 à Rabat au Maroc même, dans un match amical qui avait une vocation d'acclimatation.

Groupe D (Agadir)

16 janvier : Angola-Burkina Faso (16h30); Cameroun-Congo (19h30)

20 janvier : Angola-Cameroun (16h30); Congo-Burkina Faso (19h30)

24 janvier : Congo-Angola (19h00); Burkina Faso-Cameroun (19h00 à Tanger)

Les vingt-trois Diabes rouges retenus pour le Chan

Gardiens de But : Barel Mouko (Flamengo), Pavelh Ndzila (Etoile du Congo), Perrault Ndinga (Patronage Sainte Anne);

Défenseurs : Varel Rozan (Diabes Noirs), Samy Farnèse Mampembé (AC Léopards de Dolisie), Béranger Itoua (AS Oto'ho), Dimitri Magnokélé Bisiki (AC Léopards de Dolisie), Baron Kibamba (AS Oto'ho), Carof Bakoua (Diabes Noirs), Faria Ondongo (AS Oto'ho), Julfin On-



Les Diabes rouges locaux

dongo (AS Oto'ho); **Milieux du terrain** : Junior Amour Loussoukou (Diabes Noirs), Césair Gandzé (AC Léopards de Dolisie), Matheus Botamba (AS Oto'ho), Herman La-

kolo (AC Léopards de Dolisie), Fred Duval Ngoma (La Mancha), Chardin Madila Mfoutou (AC Léopards de Dolisie);

Attaquants : Bersyl Obassi (AS Oto'ho), Kader Bidimbou

(Diabes Noirs), Jaures Ngombé (AS Oto'ho); Prestige Mbougou (Diabes Noirs); Junior Makiéssé (AC Léopards de Dolisie), Moise Nkounkou (Diabes Noirs).

Rominique Makaya

FOOTBALL

Etoile du Congo et Tongo FC se mesurent

Dans le cadre des préparatifs du championnat national d'élite ligue 1, les deux formations ont livré un match amical qui s'est soldé sur un score de zéro but partout.

Le coup d'envoi du championnat national sera donné le 27 janvier. Les seize équipes engagées sont en préparation pour se mettre au point, en attendant l'échéance. Le cas notamment de l'Etoile du

travail pour ce compartiment comme pour d'autres. Finalement, il n'y a eu ni vainqueur ni vaincu.

En attendant, d'entrer de plain-pied dans la compétition, Etoile du Congo poursuit son travail de préparation qui n'est pas aussi facile, puisque l'effectif du club est renouvelé à 80% du fait des départs, selon les explications de l'entraîneur, Roger Nianga. Il

le maintien ou la figuration, mais pour obtenir une place dans des compétitions africaines de clubs. Avec l'ossature actuelle, l'entraîneur de l'Etoile du Congo estime qu'il y a un fond qui se dessine. Cependant, il y a encore à faire. Un autre match amical est prévu dans les prochains jours pour permettre aux jaune-et-vert de parfaire leur préparation.

Pour le président de Tongo FC, Jean Didier Elongo, ce match qui a opposé son équipe à Etoile du Congo est une défaite. Il a pourtant reconnu que la prestation n'a pas été si mauvaise que ça. « Nous sommes dans la phase de recrutement, on teste les joueurs. Les jeunes se sont très bien comportés et ils pouvaient, d'ailleurs, faire mieux. Ils ont pêché dans le dernier geste. Ce n'est pas encore ce que nous attendons d'eux, mais il faut les encourager », a-t-il déclaré. Tongo FC, selon son président, a gardé l'essentiel de l'ossature de la saison écoulée. La majorité des recrues vient de la division inférieure et a besoin de la cohésion. Demi-finaliste de la Coupe du Congo, l'année dernière, Tongo FC vise les trois premières places du championnat national, cette saison, pour décrocher le ticket des compétitions africaines. « Et pour la Coupe du Congo, cette saison, nous visons le trône », a fait savoir Jean Didier Elongo.

Rominique Makaya



Une contre-attaque de Tongo FC/ crédit photo Adiac

Congo et Tongo FC qui, le 13 janvier, ont livré un match amical. Une manière pour les deux formations de faire tourner leurs effectifs et de se faire une idée de ce que peut l'équipe type. Dans ce match, Etoile du Congo et Tongo FC se sont créés des occasions franches de but. Mais de part et d'autre, les attaquants ont faussé dans la finition. Encore du

sera donc question pour le club de combler le vide et de constituer un groupe qui sera à la hauteur des objectifs que l'équipe s'est fixés cette saison. « Ce sera notre défi », a indiqué Roger Nianga, estimant que l'effectif de l'Etoile du Congo est à reconstituer.

Cette saison, en effet, les Stelliens ne veulent pas jouer pour

INDUSTRIE PÉTROLIÈRE

Le Congo intègre l'Opep comme pays membre de plein droit

La République du Congo vient d'intégrer, comme membre de plein droit, l'Organisation des pays producteurs et exportateurs de pétrole (Opep) qui a pour mission de fixer les quotas de production qui influent sur les prix de vente du pétrole, dans l'intérêt des Etats membres.

L'adhésion imminente du Congo à ce cartel traduit, selon un communiqué du cabinet du chef de l'Etat, la volonté du président Denis Sassou N'Guesso de placer le pays au rang des leaders mondiaux, porteurs de propositions dans les négociations internationales, une initiative saluée par l'Arabie Saoudite, à travers son ministre des Affaires étrangères lors de sa visite, le 8 janvier dernier à Brazzaville.

« A travers cette démarche, la République

du Congo entend se donner les moyens de prendre sa place dans la définition des politiques et la prise de décisions au sein de cette organisation », précise le communiqué signé par le directeur de cabinet du président de la République, Florent Ntsiba.

Pays producteur de pétrole, le Congo qui devrait atteindre, cette année, la barre de trois cent mille barils par jour figure au 4e rang des pays producteurs en Afrique noire.

D'après le ministre des Hydrocarbures, Jean Marc Thystère Tchicaya, cette augmentation fait suite à la mise en service, l'an dernier, du plus grand gisement pétrolier, Moho Nord, avec une production estimée à 140 000 barils par jour.

La Rédaction